

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025 (non audité)



Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de FedNor :
<https://fednor.canada.ca/fr/transparence/rapport-financier-trimestriel-pour-trimestre-terme-30-juin-2025>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :
FedNor : Unité des communications
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673
ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Adresse de courriel : media@fednor.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Cat. No. lu91-2/2F-PDF

ISSN 2817-4380

Also available in English under the title: Federal Economic Development Agency for Northern Ontario: Quarterly Financial Report for the Quarter ended June 30, 2025.



Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1 Pouvoirs, mandat et programmes	4
1.2 Méthode de présentation	4
1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)	5
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	5
3. Risques et incertitudes.....	8
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	8
5. Approbation des cadres supérieurs	8
6. Annexes.....	10
6.1 État des autorisations (non vérifié)	10
6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)	11



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction conformément aux exigences de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) en vertu de l'article 65.1 de *la Loi sur la gestion des finances publiques* et suivant la forme et la manière prescrites par le Conseil du Trésor.

Le présent rapport doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses](#) (le cas échéant) pour l'exercice 2025-2026. Ces documents présentent une description sommaire du mandat et des programmes de FedNor.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a été créée en 1987 en tant qu'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie. Son mandat est de favoriser l'expansion et la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario. Au cours de l'exercice 2021-2022, par l'intermédiaire du [décret C.P. 2021 0840](#), daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, la responsabilité du contrôle et de la supervision de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario a été transférée du ministère de l'Industrie à FedNor.

FedNor s'efforce de créer des possibilités de croissance économique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses communautés afin de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des forces de la région.

Une description sommaire des principales responsabilités de FedNor peut être trouvée sur son [site Web](#) externe ainsi que dans [le plan ministériel pour 2025-2026](#).

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par FedNor en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses (le cas échéant) de l'exercice 2025-2026. Le présent rapport a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.



L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations disponibles sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedNor utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)

Les termes décrits ci-dessous sont couramment utilisés dans le rapport :

- **Fonctionnement (crédit 1) :** Montant approuvé que le ministère peut consacrer aux salaires et aux dépenses de fonctionnement pendant l'exercice en question.
- **Subventions et contributions (crédit 5) :** Montant approuvé que le ministère peut utiliser pendant l'exercice pour verser des subventions et des contributions aux bénéficiaires éventuels.
- **Autorisation :** Approbation du Parlement de dépenser des fonds jusqu'à concurrence d'un montant déterminé.
- **Régime d'avantages sociaux des employés (RASE) :** La contribution du ministère aux régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section illustre les changements importants apportés aux résultats financiers trimestriels au 30 juin 2025. Pour en savoir plus sur l'état des autorisations de FedNor, voir l'annexe 6.1 : État des autorisations.

État des autorisations : Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement

En date du 30 juin 2025, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2025-2026 se chiffrait à 15,57 millions de dollars, comparativement à 15,17 millions de dollars en date du 30 juin 2024. Cela représente une augmentation de 0,4 million de dollars (2,6 %) cette année.

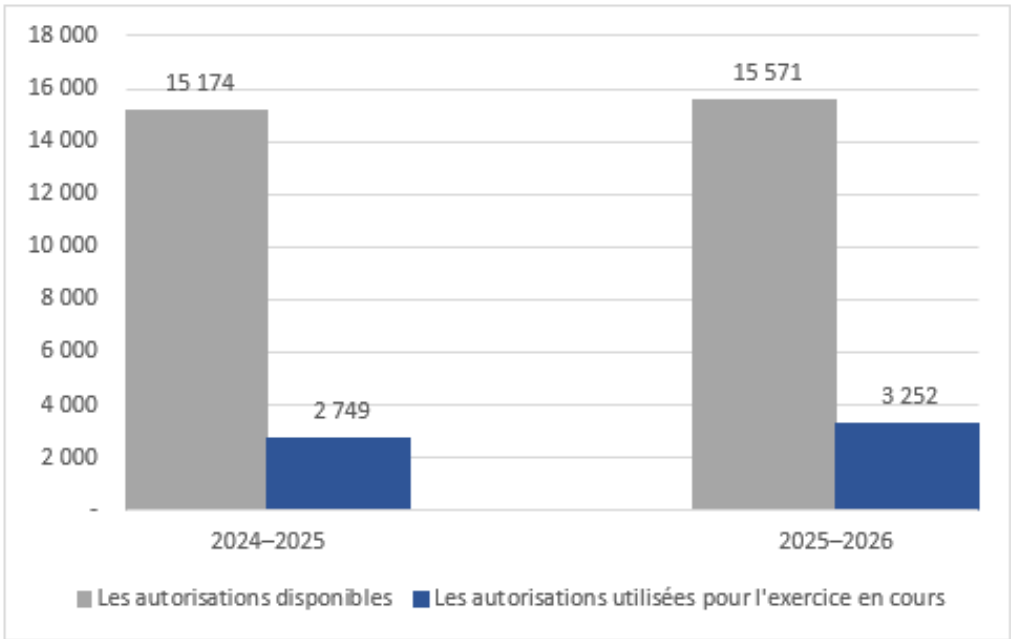


Les autorisations de crédit 1 utilisées depuis le début de l'exercice se chiffraient à 3,25 millions de dollars à la fin du premier trimestre de l'exercice en cours, comparativement au montant de 2,75 millions de dollars utilisé au 30 juin 2024. Cela représente une augmentation de 0,5 million de dollars (18,2 %) cette année, et l'augmentation est attribuable aux démarches faites par FedNor pour atteindre son effectif de ressources humaines opérationnelles depuis qu'elle est devenue une agence autonome.

Le graphique 1 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 1 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 1 au 30 juin – Comparaison entre 2024–2025 et 2025–2026

(en milliers de dollars)



État des autorisations : Crédit 5 – Subventions et contributions

En date du 30 juin 2025, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2025–2026 était de 54,18 millions de dollars, comparativement à 38,17 millions de dollars en date du 30 juin 2024. Cela représente une augmentation de 16,01 millions de dollars (41,9 %) cette année.

Cet écart se compose de plusieurs éléments entraînant l'augmentation nette de 16,01 millions de dollars. L'écart s'explique par les augmentations suivantes :



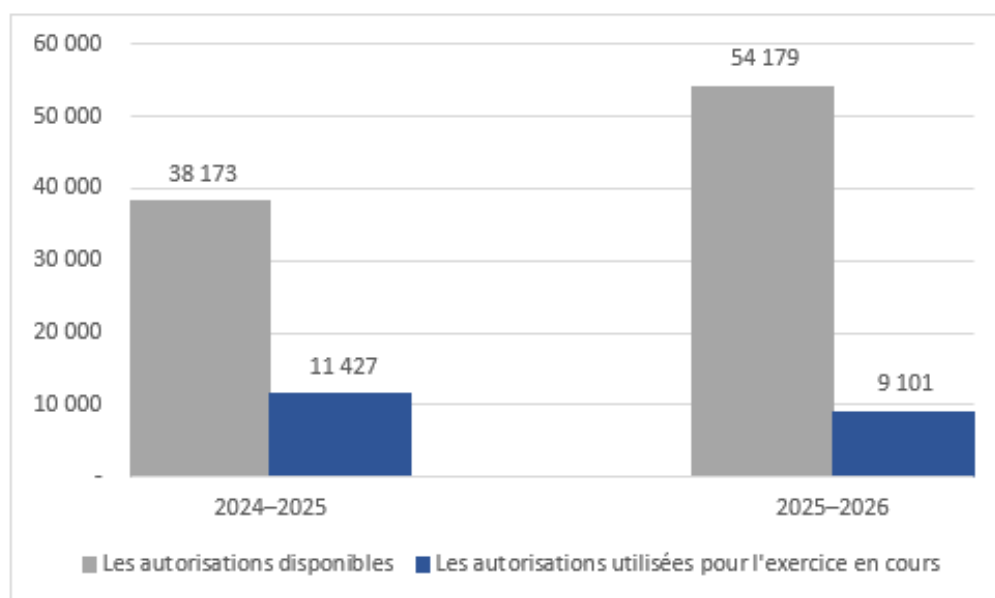
- Augmentation du financement (16,01 millions \$)
 - Montant supplémentaire pour Croissance économique régionale par l'innovation : + 4,14 millions \$
 - Montant supplémentaire pour le Programme de développement du Nord de l'Ontario : + 4,60 millions \$
 - Programme d'entrepreneuriat pour les entrepreneurs noirs : +0,06 million \$
 - Programme d'intelligence artificielle : +2,21 millions \$
 - Prêt du Fonds stratégique pour l'innovation remboursé à Innovation, Sciences et Développement économique Canada : + 5,00 millions \$

Les autorisations de crédit 5 utilisées depuis le début de l'exercice se chiffraient à 9,10 millions de dollars à la fin du premier trimestre de l'exercice en cours, comparativement au montant de 11,43 millions de dollars utilisé au 30 juin 2024. La diminution de 2,33 millions de dollars (-20,4 %) est principalement attribuable à la limitation des dépenses pour les mandats spéciaux de la gouverneure générale durant les trois premiers mois de l'exercice en raison de la dissolution du Parlement déclenchée par les élections.

Le graphique 2 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 2 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 5 au 30 juin – Comparaison entre 2024–2025 et 2025–2026

(en milliers de dollars)



3. Risques et incertitudes

FedNor a conclu un protocole d'entente avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) qui continuera à lui fournir des services internes, y compris l'infrastructure et le soutien en matière de technologie de l'information ainsi que les services de sécurité.

En ce qui concerne les risques associés aux programmes des paiements de transfert et aux bénéficiaires des paiements de transfert, FedNor transfère des fonds aux bénéficiaires chaque année, tout en équilibrant les risques associés aux programmes et aux bénéficiaires afin de remplir son mandat. FedNor entreprend des évaluations des risques visant les programmes nouveaux, existants et modifiés, ainsi qu'une évaluation générale annuelle de chaque bénéficiaire pour cerner les secteurs de risque. Comme la majorité des subventions et des contributions sont versées dans le cadre de programmes existants dotés de contrôles internes efficaces, l'organisation continue de chercher à améliorer ces contrôles.

Du point de vue de la gestion interne, FedNor continuera à surveiller et, au besoin, à élaborer des mesures d'atténuation claires à l'égard de ses risques financiers.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Depuis le dernier rapport financier trimestriel, les changements suivants sont intervenus au sein de l'équipe de direction :

- Le 27 juin 2025, la présidente a annoncé la nomination de Lucie Perreault au poste de vice-présidente de FedNor, à compter du 3 juillet 2025.
- Le 27 juin 2025, la présidente a annoncé la nomination de Daniel Audet au poste de dirigeant principal des finances de FedNor, à compter du 31 juillet 2025.
- Depuis le 13 février 2025, Tiffanie Huard occupe le poste d'adjointe au dirigeant principal des finances de FedNor.

5. Approbation des cadres supérieurs

Cette section vise à fournir l'approbation des cadres supérieurs, telle que requise par la Politique sur la gestion financière, comme suit :



Approuvé par :

Original signé par

Original signé par

Lucie Perreault

Présidente, par intérim

le 21 août 2025

Daniel Audet

Dirigeant principale des finances

le 19 août 2025



6. Annexes

6.1 État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)

Exercice 2025–2026			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement	15 571	3 252	3 252
Crédit 5 — Subventions et contributions	54 179	9 101	9 101
Total des autorisations votées	69 750	12 353	12 353
Régimes d'avantages sociaux des employés	2 054	514	514
Autorisations législatives budgétaires totales	2 054	514	514
Autorisations totales	71 804	12 867	12 867

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

Exercice 2024–2025			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	15 174	2 749	2 749
Crédit 5 - Subventions et contributions	38 173	11 427	11 427
Total des autorisations votées	53 347	14 176	14 176
Régimes d'avantages sociaux des employés	1 795	449	449
Autorisations législatives budgétaires totales	1 795	449	449
Autorisations totales	55 142	14 625	14 625

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025–26		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel	15 480	3 536	3 536
Transports et communications	327	74	74
Information	1 078	1	1
Services professionnels et spéciaux	592	87	87
Location	54	7	7
Services de réparation et d'entretien	14	5	5
Services publics, fournitures et approvisionnements	62	2	2
Acquisition de matériel et d'outillage	18	54	54
Paielements de transfert	54 179	9 101	9 101
Dépenses budgétaires brutes totales	71 804	12 867	12 867
Dépenses budgétaires nettes totales	71 804	12 867	12 867

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

	Exercice 2024–2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel	14 805	2 919	2 919
Transports et communications	252	58	58
Information	987	5	5
Services professionnels et spéciaux	655	214	214
Location	114	0	0
Services de réparation et d'entretien	33	1	1
Services publics, fournitures et approvisionnements	12	1	1
Acquisition de matériel et d'outillage	111	0	0
Paielements de transfert	38 173	11 427	11 427
Dépenses budgétaires brutes totales	55 142	14 625	14 625
Dépenses budgétaires nettes totales	55 142	14 625	14 625

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.